

COMPTE RENDU DE L'AG DU GEHT LORS DU CONGRES DE GRENOBLE Le 7 octobre 2015

L'équipe de Grenoble est félicitée chaleureusement (Benoît Polack tout particulièrement) pour l'organisation du congrès et la qualité du programme.

Yves Gruel, président du GEHT, fait part des dernières réflexions du bureau du GEHT qui s'est réuni en séminaire de travail fin avril et le 6 octobre, au début du congrès :

- décision de changer de nom, le GEHT (Groupe d'Etudes sur l'Hémostase et la Thrombose) devenant le **GFHT (Groupe Français d'études sur l'Hémostase et la Thrombose)** pour avoir plus de lisibilité à l'international (cf le nom des sociétés savantes d'hémostase en Italie, Allemagne, Espagne ...). Thomas Lecompte pose la question du terme « français » plutôt que « francophone » : terme français est le plus fréquent (cf SFH), ce d'autant qu'il existe des sociétés savantes suisse et belge d'hémostase. Michel Hanss rappelle que le GEHT est bien connu à l'international, avec l'exemple de la base de données fibrinogène ; il faut bien sûr conserver le nom de domaine www.geht.org . L'assemblée est sollicitée pour un vote compte tenu de l'importance de cette évolution : pas de vote contre, pas d'abstention

- **création d'un congrès européen d'hémostase (CETH)** qui se tiendra tous les 2 ans (en alternance avec le congrès de l'ISTH). Le premier congrès est programmé les 28-30 septembre 2016 à La Haye (PB). Pierre Morange fait partie du comité d'organisation. Il est important que les français soient actifs dès le départ ; une candidature française pourrait s'envisager en 2020.

- en conséquence, le **congrès GEHT CoMETH de Tours initialement programmé en octobre, est décalé aux 16-18 novembre 2016**, afin de permettre à tout le monde d'assister aux 2 congrès

- prochains congrès **GEHT CoMETH : Caen en octobre 2017**. Un appel à candidature est lancé pour les années suivantes. Le bureau rappelle que les futurs candidats doivent envoyer un courrier au bureau du GEHT (président ou secrétaire/trésorier) et au bureau de la CoMETH

- congrès SFH : le président remercie ses collègues de l'implication du GEHT dans le congrès 2015, qui a été une réussite, avec 5 sessions et une séance plénière, en grand nombre d'abstracts. A ce sujet, certains d'entre nous ont été déçus de ne pas avoir été retenus en communication orale ou poster mais il a fallu garder un certain équilibre entre les différentes spécialités. Le prochain **congrès SFH les 23-25 mars 2016**, avec un changement de lieu (Palais des Congrès) qui ne peut être que bénéfique. Il est important de confirmer le rôle du GEHT dans ce congrès, avec en particulier l'appel à abstracts.

- mise en place de la **fondation Force Hemato** pour laquelle tous les groupes du SFH ont été sollicités. C'est la solution pour récupérer des subventions de firmes dans les prochaines années. Le bureau du GEHT a décidé d'y participer ; un appel est lancé pour 2 postes au conseil scientifique de cette fondation.

- **formation DPC**. Le bureau s'est activé au cours des derniers mois pour trouver une solution, suite au travail inachevé de la SFH. Grâce à l'implication de Bénédicte Dumont et l'aide de l'association des biologistes hospitaliers (ACNBH) et tout particulièrement Agnès Perrin, nous avons réussi à faire enregistrer ce congrès dans les temps auprès de l'OGDPC, avec la séance présentielle juste après l'AG. Le bureau prépare un dossier pour se faire enregistrer lui-même auprès de l'OGDPC.

- **prix GEHT** : le bureau remercie Stago pour la prise en charge de ce prix et félicite les 6 candidats. Le choix a été difficile comme souvent, compte de la qualité des présentations. Au final, le 1^{er} prix est décerné à Charlotte Kawecki (UMR CNRS 7389 et EA 3801 Reims) et le second prix est décerné à Marion Pepin (U1176 Le Kremlin-Bicêtre)

Le président annonce la mise en place d'un prix poster lors du prochain congrès de Tours
- Emmanuel de Maistre, trésorier du bureau, présente l'état financier au 31 décembre 2014, les comptes ayant été validés par Mr Ligori, expert comptable. Pour 2015, une partie des bénéfices (congrès de Lille) va être utilisé pour la réfection du site, qui sera ainsi plus convivial (devis en cours). Il rappelle l'importance de payer sa cotisation annuelle (ce qui assure le fonctionnement du GEHT), cotisation dont le montant sera augmenté en 2016. Le bureau propose de prendre en charge une partie des frais de déplacement au congrès européen ECTH pour les jeunes qui aura une présentation acceptée (a priori 10 x 500 euros). D'autre part le bureau remercie les responsables de groupes de travail pour le travail accompli et propose de prendre en charge leur inscription aux prochains congrès GFHT CoMETH.

- pour terminer, Nadine Ajzenberg présente une synthèse du texte de la DGOS du 31/07/2015 concernant les anciens actes BHN. Un groupe de travail a fait un tri dans la « nomenclature de Montpellier », avec quelques actes proposés pour remboursement : ADAMTS 13, anticorps anti-ADAMTS 13, liaison facteur Willebrand. / facteur VIII, test RIPA, monomères de fibrine (test automatisé) et une **liste d'actes innovants (RIHN)** avec un dossier à mettre en place pour chacun d'eux et une évaluation dans 3 ans. Un appel est lancé pour participer au groupe et se répartir le travail.

Questions diverses : aucune